

La solidarité
internationale
à la Direction
de l'Eau et de
l'Assainissement
de la Métropole
de Lyon

DOSSIER SPÉCIAL

UNE RENTRÉE SEREINE

la Gazette

D'ALBIGNY SUR Saône

www.mairie-albignysursaone.fr





ÉDITO

Jean Paul Colin
Maire d'Albigny-sur-Saône

Avec un automne agréable, nous avons vécu une nouvelle rentrée scolaire toujours pleine d'émotions et de promesses.

L'école, qu'elle soit publique ou privée, permet à chacun de recevoir un enseignement général basé sur des valeurs morales et civiques que nous devons absolument entretenir.

Les mots, pour se faire comprendre, doivent être plus forts que les coups pour s'exprimer...

Je veux remercier et saluer l'entière implication de nos enseignants, qui malgré leur bel investissement pédagogique ne peuvent pas compenser la carence de l'éducation familiale, trop souvent dégradée aujourd'hui...

La rentrée doit aussi nous amener à prendre conscience et réviser notre attitude au volant... Nous roulons trop dangereusement, pensons à nos enfants et aux autres personnes bien sur...

La peur du gendarme et la crainte d'abîmer sa voiture sont malheureusement pour la majorité des Français les deux seules raisons qui les font ralentir ; le manque de civisme et l'inconscience font trop souvent partie de la panoplie de l'automobiliste.

Vous êtes très nombreux à m'interpeller sur le comportement inadmissible de trop de « chauffards » ...

C'est pourquoi, j'ai demandé à la Gendarmerie et la Police Municipale d'être très attentives et de sanctionner la conduite dangereuse et le non-respect de la signalisation routière.

Je souhaite à nos enfants une année scolaire pleine de succès et à vous tous une belle fin d'année, pleine de Conscience...

Le Maire
Jean Paul Colin

Revue d'information municipale

Tirage 1 500 exemplaires - Diffusion gratuite

- Directeur-gérant de la publication **Jean Paul Colin Maire**
- Rédacteur en Chef **Gilbert Convard**
- Comité de rédaction **Martine Paris - Béatrice Leyreloup-Herlander Lourenço - Colette Touquet - Corélia Duhoux - Denis De Marinis**
- Documentation - diffusion **Mairie d'Albigny sur Saône**
- Création - rédaction - mise en page - impression **Pagina Communication**

Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et 14001 protection de l'environnement. Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière durable.



SOMMAIRE

| | |
|------------------------------|-----|
| L'info municipale | p3 |
| Information métropolitaine | p10 |
| Travaux | p14 |
| Le dossier | p15 |
| Économie | p19 |
| Associations | p20 |
| Éducation / jeunesse | p22 |
| Vie de la commune | p24 |
| Environnement / cadre de vie | p26 |
| Social | p27 |
| Un village, une rue | p30 |
| Rubrique médicale | p31 |
| Infos pratiques | p32 |

BONNE NOUVELLE ! Velo'v arrive (bientôt) dans le Val de Saône

Le nouveau contrat qui lie la Métropole avec l'exploitant des Velo'v prévoit la mise en place de nouvelles stations et notamment à Albigny Sur Saône.

vélo'v Une station est envisagée à proximité de la gare d'ALBIGNY/NEUVILLE, ainsi que vers les autres gares SNCF de la ligne et à Neuville centre.

L'installation de ces stations est prévue début 2020. Espérons que ce nouveau service permettra de réduire la surexploitation du parking de la gare et les encombrements du pont de Neuville aux heures de pointe.

Si un certain nombre d'usagers de la gare prenaient un vélo (personnel, ou en location) beaucoup de perte de temps et d'agacements seraient évités. ▶

Aujourd'hui déjà, un local fermé de 48 places, accessibles 24h/24 et 7j/7, permet aux cyclistes de laisser leur vélo à la gare en toute sécurité. Le coût d'accès à ce local est modéré et 4 types d'abonnements sont proposés aux usagers du TER :

- à la journée à 1€,
- au mois à 5€,
- à l'année à 35€ (et 17,50€ pour toute souscription en septembre de chaque année),
- à l'année avec 2 consignes à 40€ (et 20 € pour toute souscription en septembre).

PLUS D'INFOS SUR CE LIEN :

[https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/gares/services/ter-velo/\[tab\]souscrire](https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/gares/services/ter-velo/[tab]souscrire)

Alors, pour faire ses courses, son marché ou aller prendre le train... prenons le vélo !

On a tout à y gagner ! activité sportive, gain de temps et d'argent, pas de pollution ni de bouchons ! ▶



RAPPEL

Avec l'automne, des feuilles jonchent et encombrent les trottoirs.

Il est rappelé aux occupants d'habitations que le nettoyage des trottoirs devant chez eux leur incombe. Pensez aux piétons qui pourraient glisser sur les feuilles automnales ! ▶



RESPECTONS L'ARRÊT au STOP place Verdun

Nous constatons encore trop de véhicules ne marquant pas l'arrêt au niveau du STOP place Verdun.



En outre une amende minorée de 90€ et la perte de 4 points, le conducteur encourt une peine complémentaire de suspension pour une durée de

3 ans au plus, du permis de conduire.

Le conducteur risque surtout de percuter un piéton sortant des commerces situés place Verdun. ▸

LIONS CLUB DE LYON MONT D'OR Soyez humaniste et engagé soyez Lions



Collecte de lunettes, en route pour l'opération 2018.

Pour la 9^e année consécutive, le Lions Club Lyon Mont d'Or organise une collecte de lunettes usagées. Cette opération est en court et se terminera fin décembre 2018 dans la commune.

Vous pouvez contribuer en apportant les lunettes que vous n'utilisez plus en mairie, chez votre opticien ou en pharmacie.

30 000 paires ont déjà été collectées par le Lions Club, étalonnées et conditionnées ensuite par la fondation nationale MÉDICO du Lions Club.

Dès le premier semestre 2019, les lunettes récupérées seront acheminées dans les pays bénéficiaires soit en Afrique, Amérique Latine et Asie.

Lunettes de soleil et montures nues sont acceptées
Merci de votre participation. ▸



TOUS CITOYENS RESPONSABLES

Devenez un bon trieur de vos déchets

Le recyclage

[à quoi ça sert ?]

Mes déchets recyclés sont utiles !

Boîte de conserve, façon de shampooing, enveloppe, carton de pizza... chaque déchet recyclé permet de préserver les ressources naturelles et de **fabriquer de nouveaux produits**.

Mes déchets recyclés permettent aussi d'**économiser l'énergie** : la transformation d'une matière recyclée nécessite moins d'eau et d'énergie que celle d'une matière première.

Le traitement/recyclage des déchets fait partie des 2 premiers secteurs des entreprises d'insertion de la Métropole de Lyon.

Les bio déchets,

[y avez-vous pensé ?]

Ce sont tous les déchets issus de l'alimentation et du jardin :

- résidus végétaux (gazon, fleurs, branchage, feuilles),
- épiluchures,
- papiers essuie-tout,
- café en filtre, dosettes,
- restes de repas.

Les déchets organiques peuvent être valorisés en **compost**, un procédé biologique qui les transforme en matière fertile.

Le compost obtenu permet de **fertiliser les sols et peut être utilisé comme engrais** pour la culture du gazon, des fleurs, des légumes et d'autres plantes. Le compostage domestique s'effectue en **appartement** comme en **maison**. Composteur, lombricomposteur, ou en tas, il existe de nombreuses façons de composter.

Plus le monde a de
d'une seconde chance,
vos déchets aussi.

AFMTELETHON
Trier les papiers tout au long de l'année,
c'est aussi faire un don au téléthon.

STICOM
LA FORTON

La Métropole de Lyon reverse une
participation à la ligue contre le cancer
selon les quantités de verre collectées.

ARMI **ECO EMBALLAGES**

Métropole de Lyon
20, rue du Lac
CS 33 569 - 69 505 Lyon Cedex 03
Tél : 04 78 63 40 00
www.grandlyon.com



Tout savoir pour devenir un trieur épanoui



www.grandlyon.com

GRANDLYON

AVIS

Inscription sur les listes électorales

La Mairie rappelle aux nouveaux arrivants et aux personnes ayant changé d'adresse que l'inscription sur les listes électorales de la commune est obligatoire pour pouvoir voter en 2019 et ce au plus tard, le lundi 31 décembre 2018.

Une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription, et un justificatif de domicile de moins de 3 mois sont nécessaires.

Si vous avez simplement changé d'adresse sur la commune, apportez seulement un nouveau justificatif de domicile. ▶



LA GONETTE

Arrive à Albigny

Monnaie locale de la région lyonnaise, la Gonette s'étend dans le Val de Saône, les Monts d'Or et arrive à Albigny.



Lancée à Lyon en 2015, la monnaie citoyenne de la région lyonnaise connaît depuis une belle dynamique. Moyen complémentaire de paiement (**1€ = 1 gonette**), elle vise à soutenir le développement économique local, respectueux de l'homme et de la nature.

À cette fin, la Gonette circule actuellement sous forme de billets acceptés uniquement dans la région lyonnaise, entre utilisateurs et commerçants partageant ses valeurs. Son usage est géré de façon démocratique et ouverte dans le cadre d'une association.

La Table d'Albigny a rejoint ce mouvement, vous pouvez désormais régler tout ou partie de vos repas en gonettes !

Autour d'Albigny-sur-Saône les commerçants suivants acceptent aussi la Gonette :

- Valerie's Bar à Neuville,
- Taverne Bio des Monts d'Or

- le GAEC Boule d'Or à Curis,
- la Taverne de Dada à St-Romain,
- l'Épimont à Poleymieux ;

D'autres commerces les rejoindront prochainement ! la Gonette permet donc de soutenir les commerçants et producteurs locaux en utilisant une monnaie « captive » sur le territoire, qui ne peut pas s'échapper dans d'autres circuits financiers et qui donne l'opportunité de consommer des produits de qualité en circuits courts proposés par les professionnels agréés du réseau.

Les raisons d'utiliser et faire vivre la Gonette à Albigny ne manquent donc pas !

PLUS D'INFOS :

Site Internet : www.lagonette.org.

Contact groupe local : valdesaone-montsdor@lagonette.org / 06 31 44 06 52

PANNEAUPOCKET

Ma commune dans la poche

Pour être informé, prévenu et alerté instantanément des événements et de l'actualité de la commune, téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur App Store ou Google Play.

Simple, pratique et sans nécessité de créer un compte, elle vous rapprochera de votre mairie.

PLUS D'INFOS:

sur le site <https://www.panneaupocket.com/>



PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



APPEL À CANDIDATURES DE BÉNÉVOLES À la Bibliothèque municipale



La bibliothèque d'Albigny ce sont :

- 6 500 livres et revues
- 1 fond de jeux de société en plein développement
- 5 500€ de budget pour les acquisitions
- 1 000€ de budget pour les animations
- 300 abonnés actifs
- 4 bénévoles encadrés par Marie-Françoise Froment, Adjointe au patrimoine.

La bibliothèque d'Albigny fait partie du réseau des bibliothèques partenaires de la Métropole de Lyon et échange avec le pôle collectivité de la bibliothèque de la Part-Dieu.

Pour développer ses services, elle a besoin de vous !
Selon vos goûts, différentes tâches vous seront proposées

- aide aux choix pour les acquisitions,

- accueil du public,
- accueil des enfants dans le cadre scolaire ou de la crèche,
- aide à la réalisation des animations,
- développement du secteur « jeux de société »,
- déplacement à Lyon pour choisir des documents à la bibliothèque de la Part-Dieu...

Vous êtes accueillants, chaleureux, souriants, dynamiques, rejoignez l'équipe !

Adressez-vous à Marie-Françoise Froment à la bibliothèque ou à Gilbert Convard, Élu référent de la bibliothèque.

Contact:

Bibliothèque municipale d'Albigny sur Saône: 04 72 26 61 00 / bibliotheque@mairie-albignysursaone.fr

ALBIGNY
FORMATION DE SECOURISME
OUVERTE A TOUS
ESPACE HENRI SAINT-PIERRE

13, 14, 15 novembre 2018

Renseignements en mairie au 04 78 91 31 38
Ou M. RENFER Gérard 06 30 70 36 37



Venez apprendre les
gestes qui sauvent

De 19h à 21h30
7H pour un coût
65 euros

Connaissez-vous cet appareil ?
Y en a-t-il sur la commune? Combien et où?
Connaissez-vous son fonctionnement?

MODE D'EMPLOI du dépose minute devant l'école

Afin de faciliter l'accès des écoliers en toute sécurité, la commune a mis en place depuis des années un « dépose minute » devant l'établissement.

Il est demandé aux conducteurs de le respecter et de s'avancer en tête de ce « dépose minute » afin de permettre aux autres véhicules de pouvoir également y pénétrer. Même si le conducteur arrive à la fermeture des portes de l'école, il est fortement conseillé de se placer au début du « dépose minute » car on ne peut pas prévoir l'arrivée d'un autre véhicule.

La Municipalité rappelle également qu'il est formellement interdit d'effectuer un arrêt en dehors de cette zone, pour laisser sortir son enfant ou le faire monter à bord d'un véhicule.

Outre le risque de danger qu'il existe pour lui, cette action peut gêner la circulation. ▶



LE PÈRE NOËL À la rencontre des petits Albignolais

Pour faire patienter les petits enfants avant Noël, les lutins du Conseil Municipal leur donnent rendez-vous tout le mois de décembre pour des animations et distributions de papillotes et mandarines.

- Vendredi 7 décembre devant la mairie à 18h30.
 - Samedi 8 décembre dans la cour du lavoir à 19h15.
 - Samedi 15 décembre à la Falaise à 18h30.
 - Samedi 22 place de Ringsheim à 18h30.
 - Lundi 24 décembre, place de Verdun à 17h30.
- Venez nombreux ! ▶



NOUVELLE RÉGLEMENTATION AU CODE DE LA ROUTE

Une meilleure protection des piétons

En 2017, 519 piétons ont été tués dans un accident de la route dont plus de la moitié dans une agglomération, majoritairement à la suite d'une collision avec une automobile. Toujours en 2017, + 11 000 personnes ont été blessées en circulant à pied et plus de la moitié des piétons tués sur les routes sont âgés de plus de 65 ans.

Aussi, au regard de cette forte augmentation de la mortalité des piétons et dans le contexte du vieillissement de la population, le dernier Comité Interministériel de la Sécurité Routière a pris une série de mesures fortes pour protéger les piétons, notamment :

L'infraction pour le non-respect des règles de priorité de passage aux piétons selon l'article R 415-11 du code de la route : « **Tout conducteur est tenu de céder le passage au piéton s'engageant régulièrement dans la traversée d'une chaussée ou manifestant clairement l'intention de le faire** » est désormais renforcée.

Le nombre de points retirés sur le permis de conduire pour cette infraction est majoré de 2 points, passant ainsi de 4 à 6 points.

Dans les communes effectuant la vidéo verbalisation, la constatation est désormais possible pour cette infraction.

Par ailleurs, en 2017, 1 035 personnes ont perdu la vie dans un accident de la route impliquant un conducteur au-dessus des seuils autorisés d'alcoolémie. En 2016, les forces de l'ordre ont constaté 132 894 délits d'alcoolémie soit 22,3% des délits routiers (+2,2% par rapport à 2015). Pour lutter contre la récidive et l'abus de l'alcool au volant, désormais le Préfet a la possibilité, après le contrôle d'un conducteur présentant une alcoolémie supérieure à 0,8g/L (et inférieure à 1,8 g/l) de l'obliger à ne conduire que des véhicules équipés d'un EAD (Éthylotest Anti Démarrage) et ce, pour une durée pouvant aller jusqu'à 6 mois.

Le tribunal pourra décider de prolonger cette obligation pour une durée pouvant aller jusqu'à 5 ans et également choisir de moduler l'amende encourue jusqu'à maximum de 4 500€.

** chiffres donnés par le ministère de l'intérieur*



LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE à la Direction de l'Eau et de l'Assainissement de la Métropole de Lyon



Elle est incarnée par Jean Paul COLIN, Maire d'ALBIGNY et Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'Eau et de l'Assainissement. Dans sa délégation, Jean Paul COLIN est engagé depuis de nombreuses années pour des réalisations d'adduction en eau et d'assainissement dans les pays en voie de développement.

Une partie de ces travaux sont mis en place dans le cadre de la loi Oudin, pour un montant d'environ 750 000 € par an, ce qui représente un budget de 0,4 % des règlements de nos factures d'eau et d'assainissement sur la Métropole.

Ces soutiens sont attribués à des programmes visant à atteindre l'objectif de :

« Garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement à tous d'ici 2030 ».

C'est un objectif ambitieux lorsque l'on sait que dans le monde, 1 milliard de personnes dépendent encore de sources d'eau insalubre et que plus de 2 milliards de personnes n'ont pas d'assainissement décent.

Deux dispositifs ont été mis en place par la Métropole de Lyon, complétés par l'Agence de l'Eau et des entreprises associées. Cela représente au total près de 1 900 000 € par an.

1 / Le Fonds de Solidarité et de Développement Durable pour l'Eau

Créé en 2003, il est alimenté par 3 partenaires : la Métropole de Lyon, Eau du Grand Lyon et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, soit 1 200 000 € par an.

Ce dispositif permet de soutenir des projets d'eau potable et/ou d'assainissement à travers le co-financement

d'ONG et de structures porteuses de projets sérieux dans des pays du sud (ex: Guinée, Burkina Faso, Mali, Haïti, Cameroun Togo, Sénégal, Niger, Vietnam etc.). Depuis le démarrage, 231 projets ont été soutenus permettant l'accès à l'eau à plus de 1 862 700 personnes, dont 266 000 pour la seule année 2017.



Guinée - Naddhal - SAGA



Boura - Burkina Faso - Comité de jumelage Limonest Boura



Mémissala - Mali - ARCADE

2 / Le Programme de coopération décentralisée avec Madagascar

Avec un budget d'environ 700 000 € par an depuis 2006, ce programme d'adduction en eau et d'assainissement a pris forme dans la Région Haute-Matsiatra qui est une des 22 régions de Madagascar, pays aussi grand que la France pour seulement 23 millions d'habitants.

La région Haute-Matsiatra, chef lieu Fianarantsoa a la responsabilité de l'aménagement du territoire et de la coordination des politiques locales. Parmi ses 1 200 000 habitants, seulement une personne sur deux a accès à l'eau potable et l'assainissement.

Un accord de coopération décentralisée a été mis en

place en janvier 2006 ; il vise à développer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans cette région. Il a permis d'obtenir des résultats significatifs :

21 projets d'alimentation en eau ont été réalisés et profitent déjà à 70 000 personnes. En parallèle, 50 000 autres personnes ont bénéficié d'une campagne de sensibilisation. De plus, 12 blocs sanitaires ont été réalisés dans des établissements scolaires fréquentés par 2 200 écoliers.

En 10 ans, des millions d'euros ont ainsi été investis en aménagement mais aussi en formation auprès des maires, agents communaux ou gestionnaires de réseau.



Construction de canalisations d'eau



Latrines dans une école

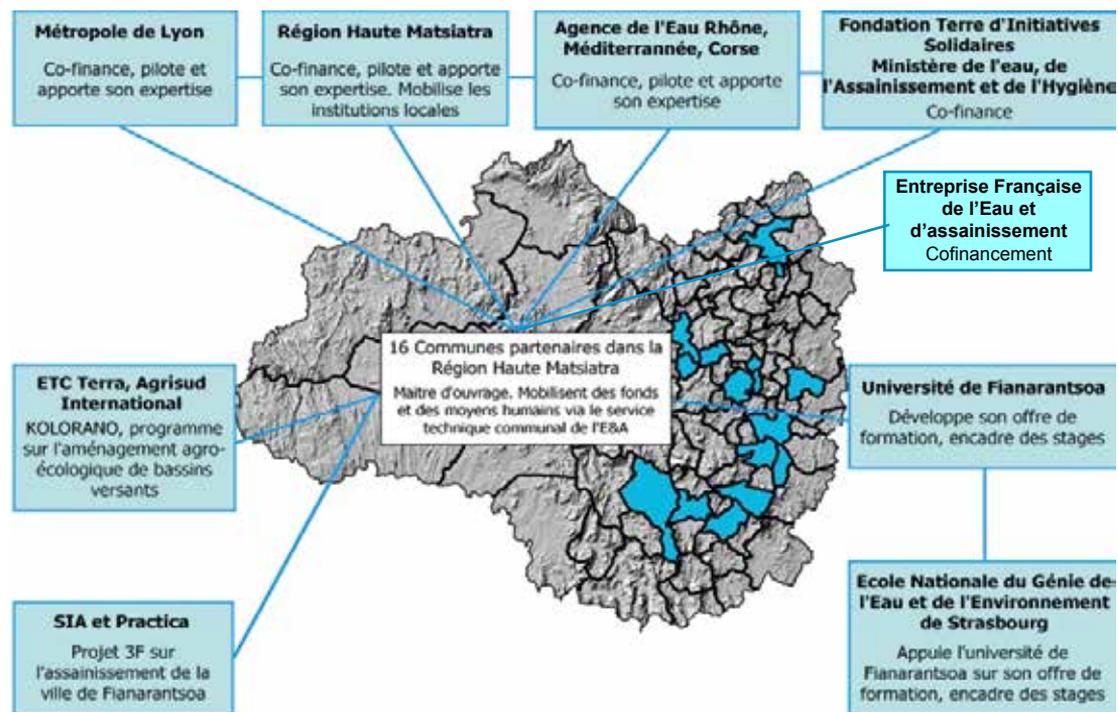


Pompe à Eau manuelle



Une borne fontaine dans un village

Dans la région de Haute Matsiatra à Madagascar, pour la période 2016 à 2020 le programme compte 5 objectifs principaux menés de concert avec tous les acteurs du programme :



• **Volet 1 du programme:** renforcer la gouvernance des collectivités locales sur les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

• **Volet 2 du programme:** développer l'accès à l'eau potable pour 40 000 personnes soit environ 7 200 ménages et 21 000 écoliers.

• **Volet 3 du programme:** développer l'accès à l'assainissement et accompagner les populations dans l'amélioration de leurs pratiques liées à l'hygiène. L'objectif est d'équiper 2 880 foyers (soit 16 000 personnes) de latrines améliorées et des blocs sanitaires pour 10 000 écoliers.

• **Volet 4 du programme:** préserver et partager les ressources en eau entre les différents usages L'objectif de ce 4ème volet est de prévenir et de réduire les conflits d'usage et concilier sécurité hydrique et sécurité alimentaire des populations sur les bassins versants d'intervention.

Un projet mis en œuvre par ETC Terra et Agrisud International sur 10 bassins versants répartis sur 5 communes.

Les résultats sont à la hauteur des objectifs avec 16 pépinières fonctionnelles et exploitées par des communes formées, en agro-écologie.

• **Volet complémentaire:** Former des opérateurs et techniciens pour le suivi, l'entretien et l'exploitation des réseaux, afin d'assurer la pérennité des ouvrages.

75% des ménages présents sur les bassins versants d'intervention ont vu leur niveau de vie s'améliorer.

Notre objectif est de garantir une gestion durable des ressources en Eau, avec une bonne traçabilité du moindre Euro investi, en travaillant avec les acteurs locaux ; au plus près des besoins... ▸

Carnet de voyage en images de Jean Paul COLIN



TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS CET ÉTÉ

WC Parc de l'accueil

Depuis la fin du mois de juillet, les toilettes publiques construites au sein du Parc de l'Accueil sont en service.

Elles ont été conçues pour s'intégrer parfaitement dans le cadre environnant tout en étant les plus opérationnelles possible.

Leur utilisation est « Mixte », leur accès est homologué pour les Personnes à Mobilité Réduite et les lieux sont équipés d'un point d'eau.

Pour maintenir les lieux dans de bonnes conditions d'hygiène, un entretien régulier est assuré par l'équipe des services techniques communaux. ▶



Réfection des mosaïques des sols de La Maison de l'Accueil

Le sol des salles de la Maison de l'Accueil, réalisé à l'époque en mosaïque, s'était fortement dégradé au fil du temps. Il nécessitait une remise en état urgente, surtout la partie centrale du Hall d'entrée, très altérée par les nombreux passages.



Dans sa volonté de respecter l'ouvrage et son histoire la Mairie a recherché un artisan spécialisé et ainsi fait la rencontre de David Dalichoux, mosaïste, « Meilleur Ouvrier de France », installé à Pézenas dans l'Hérault. C'est après une expertise très sérieuse réalisée par ses soins que la Municipalité lui a confié

la gestion de cette réfection qui vient d'être achevée fin octobre.

Vous pourrez donc, lors des prochaines Journées du Patrimoine, visiter les salles de la Maison de l'Accueil et apprécier la qualité exceptionnelle du travail réalisé par cet artiste. ▶



RENTRÉE 2018

Le 3 septembre, 234 élèves ont rejoint les bancs du groupe scolaire les Frères Voisin pour de nouveaux apprentissages et de bons moments entre copains. Les enfants de l'élémentaire ont été accueillis par leur nouveau directeur monsieur Mathieu Fabrice.

UNE RENTRÉE SEREINE

Des écoliers contents de retrouver leurs copains

La rentrée des classes 2018/2019 s'est déroulée dans de bonnes conditions et sous le soleil le 3 septembre dernier.

234 (150 + 84) élèves, âgés de 3 à 10 ans, ont rejoint les 9 classes du groupe scolaire Les Frères Voisin, dans la sérénité et tout à la joie de retrouver leurs copains et copines après de longues vacances d'été.

Depuis toujours, la Municipalité est consciente de l'importance du rôle de l'école et de la transmission de l'instruction et des savoirs aux jeunes générations. Elle sait que le développement et le devenir d'une commune et d'un pays passent par la qualité de l'enseignement qui joue un rôle essentiel et permet à chacun de s'insérer dans la vie sociale.

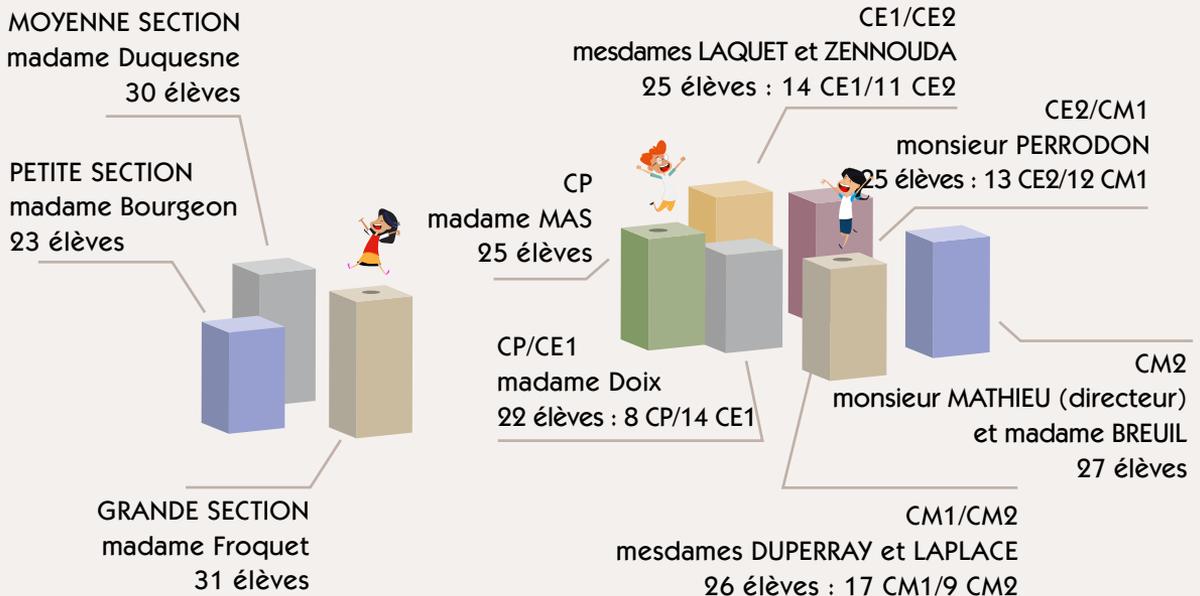
C'est pourquoi, la bonne scolarité des petits Albignolais est au cœur des préoccupations municipales et fait partie des enjeux prioritaires de l'équipe de Jean Paul Colin. ►



EFFECTIFS SCOLAIRES de l'école Les Frères Voisin

• Directrice madame Bourgeon
84 petits répartis en 3 classes sont inscrits en maternelle.

• Directeur monsieur Mathieu
150 élèves fréquentent les 6 classes élémentaires du groupe scolaire les Frères Voisin.



RENTÉE DES CLASSES LE PLEIN DE NOUVEAUTÉS ! Le mot des CM2

« La rentrée s'est bien passée. Nous avons retrouvé tous nos meilleurs copains et copines. Certains d'entre nous sont tristes que les vacances soient terminées. On a découvert le self et la majorité d'entre nous pense que c'est beaucoup mieux que l'année dernière. Cependant quelques-uns trouvent qu'il faudrait un peu plus de temps pour déjeuner. Nous avons rencontré notre nouvel enseignant - directeur. Il est marrant, génial et dynamique. Il transforme les leçons ennuyantes en petits jeux marrants. On a fait la connaissance des nouveaux élèves, comme Dimy, Dilys, Elifé, Zinedine, Leina, Hussein... Et aussi des nouveaux enseignants : madame Breuil, monsieur Perrodon, madame Laplace et madame Zennouda et du nouvel intervenant : Frédéric, le prof de musique. Quelque chose a changé notre semaine : il n'y a plus école le mercredi.

Enfin en nouveauté, nous avons un site Internet spécialement fait pour l'école : <http://freresvoisin.fr>

Bonne année à tous et à toutes » ►

La classe des CM2



FABRICE MATHIEU Nouveau directeur de l'école élémentaire

Fabrice Mathieu a pris ses fonctions en juillet pour assurer la rentrée de septembre en parfaite connaissance de ses nouvelles responsabilités. Il succède à madame Caillot, l'ancienne directrice partie à Genay.



Monsieur Mathieu arrive de la Cité Scolaire Internationale de Gerland où il a enseigné à des enfants du monde entier, pendant 7 ans en classes de CP et CM2. C'est à sa demande et après avoir réussi une « liste d'aptitudes » pour un poste de direction qu'il a été muté à Albigny comme enseignant - directeur.

Depuis le 3 septembre, il a en charge la classe de CM2 et une journée de décharge, le jeudi, pour assurer ses fonctions de directeur de l'élémentaire.

Fabrice Mathieu apprécie le travail en équipe, les contacts avec ses collègues, les enfants, les parents d'élèves, l'Inspection Académique, et la Mairie qui participe beaucoup à la vie de l'école. Son nouveau poste est exigeant, riche en relations et complet par la variété de ses fonctions.

« La commune est petite, l'unique école élémentaire avec ses 150 élèves, est un lieu important où la transmission des savoirs et le bien être des enfants sont particulièrement privilégiés, je trouve cela formidable ».

La Municipalité lui souhaite la bienvenue et une excellente année scolaire. ►

LES PETITS FUTÉS

Accueil des tout-petits Albignolais

Une nouvelle saison débute à la crèche, Les Petits Futés, ouverte depuis le mardi 28 août dernier.



Cette année suite à la commission d'attribution des places, 17 nouvelles familles bénéficient de ce mode d'accueil.

La Municipalité leur souhaite la bienvenue !

L'équipe, composée d'une directrice, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une infirmière, de 6 auxiliaires de puériculture et d'une aide cuisinière, accueille les enfants du lundi au vendredi de 8h à 18h (fermetures à Noël et en août).

Côté travaux, la salle de vie et le hall d'entrée des Papillons ont été repeints pour apporter plus de luminosité et de clarté et autres évolutions sont prévues dans l'année autour de l'aménagement des espaces. ►



LA MISSION LOCALE VAL DE SAONE

Pour qui ? Pourquoi ?

Comme toutes les autres Missions locales du territoire français, la Mission locale d'Albigny sur Saône est une association loi 1901 financée par l'État, le Conseil régional, les communes et par des fonds émanant d'autres organismes privés ou publics.

Inscrites dans la loi et dans le code du travail, les Missions locales sont membres du service public de l'emploi avec un accord national et une déclinaison régionale pour la définition de leurs objectifs et de leurs moyens.

Elles ont pour public les jeunes âgés de 16 à 25 ans (quel que soit leur niveau d'études) et qui sont désireux d'obtenir des conseils, un appui et un accompagnement personnalisés pour faciliter leur entrée dans la vie professionnelle.

Ce soutien, mobilise l'ensemble des mesures et dispositifs existants (emploi, formation mais aussi logement, santé, vie quotidienne, justice...) avec des contacts étroits et permanents avec les acteurs locaux du monde du travail

(entreprises, Pôle emploi...)

Chaque commune du Val de Saône a nommé un représentant auprès de cette institution : pour Albigny c'est Colette Touquet, Conseillère municipale qui a été désignée. ▶

Pour plus d'informations les jeunes d'Albigny

peuvent s'adresser :

4 avenue Carnot Neuville sur Saône

Tél : 04 78 98 20 49

LA LUNETIÈRE, OPTIQUE À DOMICILE

Nouveau service sur la commune



La lunetière
- Votre opticienne à domicile -

Depuis le 1^{er} juin, Laurianne Allibert, jeune opticienne diplômée, s'est installée sur la commune en tant qu'opticien à domicile et propose ses services dans tout le Val de Saône.

Sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9h à 20h et le samedi de 9h à 15h.

Laurianne se déplace gratuitement chez vous avec sa mallette de + 250 de montures hommes, femmes, enfants et tout le matériel de prise de mesures pour vous apporter les mêmes services qu'un opticien de boutique (lunettes, lentilles de contact, accessoires et piles auditives).

Riche de 5 ans d'expérience en magasin dans la Mayenne, d'où elle est arrivée pour rejoindre son conjoint, cette professionnelle qualifiée définira avec vous l'équipement le plus adapté à vos besoins ou à celui de vos enfants. Votre choix établi, il vous suffira d'attendre entre 7 et 10 jours pour être livré chez vous par Laurianne qui effectuera alors les réglages d'ajustement de vos lunettes, équipées de verres français fabriqués par la société Mont Royal de Moselle.

Comme en boutique les remboursements Sécurité Sociale et Mutuelle sont pris en charge, il vous faudra juste en effectuer vous-même la demande.

Déjà très apprécié par les personnes âgées et les Personnes à Mobilité Réduite, le service d'optique

à domicile est aussi très pratique pour les mamans débordées ou les salariés qui n'ont pas le temps ou l'envie de se déplacer.

Prises de rendez-vous au : 06 99 92 47 09. ▶

+ D'infos : sarl.lalunetiere@gmail.com / www.lalunetiere.fr / Facebook en cliquant : "J'aime" sur la page "La lunetière"



ZOOM SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Activités traditionnelles et nouveautés au programme

Le traditionnel Forum des associations s'est déroulé, le 8 samedi septembre, dans la cour du Lavoir au centre du village.



La majorité des associations actives sur la commune étaient représentées afin de proposer et d'expliquer leurs différentes activités aux habitants venus nombreux s'inscrire ou se réinscrire.

Présentation des activités, jours, horaires et lieux de pratique, chacun a pu trouver ce dont il avait besoin pour se faire plaisir et se distraire toute l'année. Sachant que la plupart des associations proposent 1 ou 2 cours d'essais permettant ainsi de conforter un choix.

Dans les nouveautés de cette saison, la création d'un cours de théâtre pour les enfants et les ados avec

Albigny Danse et de sophrologie avec Albigny Gym, sont à noter.

Le sport, la culture et les loisirs étaient tous bien représentés et le stand de la mairie a permis d'accueillir quelques nouveaux habitants et de leur donner le « Kit de bienvenue » et une multitude d'informations sur la vie du village.

Le verre de l'amitié, offert par la Municipalité aux associations, a été servi par Céline, du café du Marronnier, dans la cour du Lavoir et sous un agréable soleil.

Un bon moment de détente et d'échanges en ce nouveau début d'année scolaire. ▶

SALON VINS ET SAVEURS

7^e édition

Depuis 7 ans et le Judo Club d'Albigny organise le Salon Vins & Saveurs à l'espace Henri Saint Pierre. Cette année il aura lieu, samedi 10 novembre de 10h à 19h et le dimanche 11 novembre de 10h à 18h.

25 exposants venus de toute la France et surtout de la région Auvergne Rhône-Alpes vous présenteront leurs mets exquis et leurs boissons aux multiples saveurs.

Vous pourrez déguster ou emporter, des vins d'Alsace, de Bourgogne, de la Vallée du Rhône, de Savoie, d'Occitanie, du Jura, du Val de Loire, de la Champagne, ainsi que des bières artisanales, des jus de fruit du Val de Saône et bien d'autres breuvages délicieux accompagnés d'olives, de tapenades, d'escargots, de foies gras, de fromages, de fruits de mer...

Vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place dans un espace dédié, avec des plateaux-repas directement proposés par un exposant.

Une tombola sera organisée samedi à 18h et dimanche

à 17h, elle permettra de remporter des lots gourmands offerts par les exposants.

Vous êtes attendus nombreux pour cette édition 2018 qui, comme toujours, sera un agréable moment à partager en famille ou entre amis. Un salon pour vous régaler avec des produits de qualité.

Les Scouts Marins présents tout le week-end proposeront leurs services pour transporter vos achats et pour garder vos enfants le temps de votre visite. ▶

Des invitations gratuites sont disponibles les soirs de cours de judo (du lundi au vendredi à partir de 17h sauf mercredi 18h) ou sur demande par mail : salonvinsetsaveursalbigny@sfr.fr

8 DÉCEMBRE

Fête au village

L'association de parents d'élèves PEGASE organise le défilé aux lampions pour tous les enfants de la commune.



Rendez-vous à 18h précises à l'Espace Henri Saint-Pierre pour le départ du défilé. Le parcours empruntera l'avenue Gabriel Péri, puis la rue Germain pour se terminer sur la place Verdun au centre du village, où les commerçants proposeront vin et chocolat chaud, gâteaux et friandises. Les parents accompagnateurs pour assurer la sécurité sont les bienvenus.

Ambiance familiale et bonne humeur assurées !

Dans la cour du Lavoisier, aux alentours de 19h15 le Père Noël distribuera aux enfants, avec l'aide de ses lutins du Conseil Municipal d'Enfants, papillotes et mandarines et il paraît même que les plus sages pourront faire des photos avec lui.

Dans la salle du Lavoisier, la Société de chasse proposera une dégustation/vente d'huîtres (à consommer sur place ou à emporter si vous préférez), assiettes de charcuterie, marrons chauds, boissons...

Une belle soirée festive associant commune et associations. ▶

Réservez votre soirée et venez nous rejoindre !

AGDS

Quoi de neuf à l'Accueil de loisirs !

RETOUR SUR LES VACANCES D'ÉTÉ



Cet été, le centre de loisirs d'Albijeunes a pu accueillir les enfants de 3 à 11 ans du 9 au 27 juillet 2018 et pour la première année du 27 au 31 août.

Ainsi, nous comptons 24 enfants de moins de 6 ans et 36 jeunes de 6 à 11 ans. Les projets d'animation ont été variés et riches dans leurs contenus. Tous les enfants ont participé à une journée Inter centre au Parc de la Tête d'Or.



DE NOUVEAUX JEUX À ALBIGNY LES ENFANTS RAVIS

Pour leur plus grand plaisir les enfants ont profité de la nouvelle structure installée dans la cour de l'école maternelle du groupe scolaire Les Frères Voisin

EN AVANT POUR LA RENTRÉE

Après ce bel été, la rentrée scolaire s'est bien déroulée. Nous accueillons entre 30 et 46 enfants de plus de 6 ans sur les temps périscolaires et 20 à 28 enfants de moins de 6 ans.

Les programmes d'animation sont élaborés par période et entrecoupés par les vacances scolaires. Au programme, l'accès aux nouveaux sports, des activités manuelles ou encore de l'initiation à la Zumba.

DU NOUVEAU POUR UNE AUTRE ANNÉE RÉUSSIE

Avec cette nouvelle rentrée, les enfants ont découvert leur tout nouveau lieu de restauration. Un self flambant neuf !

LE PLAN MERCREDI, C'EST REPARTI !

Avec la modification des rythmes scolaires, la Municipalité s'est inscrite dans « le plan mercredi ». C'est ainsi que le centre de loisirs est ouvert le mercredi de 7h30 à 18h30.

Au vu des demandes des familles, la Mairie a demandé

à AgDS d'adapter la capacité d'accueil des enfants qui passe de 25 à 40. Le centre de loisirs accueille 16 enfants de moins de 6 ans et 24 enfants de plus de 6 ans.

DU CÔTÉ DES ADOS

Le secteur « ados » est à nouveau ouvert ! Le programme d'activités est travaillé avec l'ensemble du groupe afin de répondre au maximum aux besoins et attentes des jeunes.

Pour rappel le secteur « ados » est ouvert le mercredi de 10h à 18h, le vendredi de 17h à 19h et quelques samedis dans l'année.

DÉJÀ BIENTÔT LES PROCHAINES VACANCES

La programmation des vacances d'automne est prête. Les inscriptions ont débuté le 1er octobre. Le dossier d'inscription est envoyé par mail aux familles. ▶

L'ÉQUIPE AgDS ALBIJEUNES

UN MARCHÉ UN CHEF UNE RECETTE

La gastronomie à l'honneur

Anciennement Fête de la gastronomie, 1 marché, 1 chef, 1 recette met à l'honneur la gastronomie sur les marchés, en partenariat avec **M ton marché** (ADPM). Albigny a participé à cet événement culinaire, le 22 septembre.



Le chef Thierry Touvier, de la Table d'Albigny, passionné de cuisine depuis sa jeunesse a créé son restaurant après sa rencontre avec Alain Ducasse qui a fini de le convaincre des bienfaits d'une cuisine de terroir.

Cette année, pour sa participation à 1 marché, 1 chef, 1 recette, Thierry a laissé libre court à sa créativité en proposant à la dégustation un pâté croûte porc et canard, du saumon « gravlax » et du poulpe de Toscane poêlé qui fut très apprécié. Les clients du marché ont été ravis de voir le chef cuisiner sur place, de pouvoir déguster et échanger des astuces de cuisine avec lui.

Cette manifestation ludique met à l'honneur les marchés et les produits de nos régions. Elle dynamise et promeut le commerce de proximité tout en faisant découvrir un chef, créant du lien et favorisant le partage d'un moment convivial autour du « Bien manger » !

Le Crédit Agricole du Centre Est présent lors de l'animation a offert des sacs avec son logo et celui de M ton marché.

Le marché du samedi matin, à proximité des commerces du village et du DAB (du Distributeur Automatique de Billets) propose des produits de qualité et est un lieu de rencontres et d'échanges. ▶

An advertisement for 'La lunetière', an optician. It features a circular logo with the text 'OPTIQUE' and 'LUNETTERIE' around a central emblem. The main text reads 'La lunetière Votre opticienne à domicile dans le Val de Saône'. Below this, it lists services: 'Déplacement gratuit', 'Verrier Français', 'Offre 2ème paire', 'Montures de qualité', 'Lentilles de contact', and 'Piles auditives'. The contact information includes the phone number '06 99 92 47 09 (appel gratuit)', the website 'www.lalunetiere.fr', and the Facebook logo with 'La lunetière'. A small text at the bottom left says '808 986 131 RCS LYON - SARL CAPITAL DE 10 000€'. A large graphic of a pair of glasses is on the right, with text inside: 'Sur présentation de ce bon, lors de l'achat d'un équipement complet (verres et monture), je vous offre un kit d'entretien. Offre valable jusqu'au 31/12/2019'.

BALADE À MOTO

Pour un profit caritatif

Une balade à moto pour la bonne cause. C'est ce qu'a proposé la Distinguished Gentleman's Ride, le dimanche 30 septembre dernier pour la 7^e année consécutive, à Lyon et dans le monde entier (95 pays et 600 villes).



L'objectif de cette manifestation est caritatif puisqu'il s'agit de rassembler des fonds pour la recherche contre le cancer de la prostate et la prévention du suicide chez les hommes. Mais c'est aussi un fabuleux moment de convivialité.

Ce rassemblement de motos de caractère et scooters vintage, sous le signe de l'élégance rétro, a réuni sur Lyon plus de 200 participants au look dandy "distingué" chevauchant avec classe et brio des montures anciennes de tous types, café racers, bobbers...

Partis des Brotteaux le dimanche matin, les motards distingués se sont arrêtés sur la Zone de loisirs d'Albigny, où des food-trucks les attendaient pour assurer la pause méridienne. Chacun s'en est ensuite allé au grès de l'après-midi.

Le Distinguished Gentleman's Ride reverse l'intégralité des dons des participants. Cette année, ce sont près de 8 000€ qui vont être reversés à la Fondation Movember pour la recherche sur le cancer de la prostate et les maladies masculines. ▶

+ D'infos et contacts :

Facebook : [Kargo Kulte](#) / Email : contact@kargokulte.com

Instagram : [@kargokulte](#) - www.instagram.com/kargokulte/

Blog Tumblr : www.kargo-kulte.tumblr.com

Pinterest : www.pinterest.fr/kargokulte



DÉCLARATION ANNUELLE DES RUCHES

Une obligation



Du 1^{er} septembre au 31 décembre, déclarer ses ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Cette déclaration participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être obligatoirement réalisée tous les ans, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> ▶

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
Téléphone : 01 49 55 82 22

À NOTER

Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2018). Cette démarche ne dispense pas de la déclaration annuelle à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018.

À CHACUN SON POTAGER

Inauguration des « Jardins des Carrières »

C'est en présence des jardiniers et de représentants du Conseil Municipal que ces jardins ont été officiellement inaugurés sur le terrain de 2 000m² situé en face de la Zone de loisirs et légué par madame Choffard.



Les 26 parcelles, très bien entretenues, sont pleines de légumes, herbes aromatiques et fleurs, cultivés sans pesticide.

Les débuts ont demandé beaucoup de travail aux jardiniers qui doivent nécessairement habiter Albigny, en appartement ou en maison sans jardin et verser une cotisation de 30€/an à l'association « les Jardins des Carrières » et déposer une de 20€/an pour détenir les clés du portail et de la cabane.

Les parcelles ont été allouées par ordre d'inscription. Plusieurs familles sont sur une liste d'attente.

Des séances de formation sur les semis, le paillage, le compostage... ont été cofinancés par la Métropole et la commune. Elles ont été bien remplies. D'autres suivront bientôt !

3 bacs à compostage ont aussi été installés pour l'ensemble des parcelles.

Ces jardins sont un lieu d'échanges et d'entraide, beaucoup de jardiniers viennent après leur travail pour pratiquer une activité de plein air et se changer les idées.

Une belle réussite. ▶

LA BOITE À FRINGUES

Braderie intercommunale

L'Association Intercommunale des Familles de Neuville-sur-Saône, dispose d'un local à Genay, « La Boite à Fringues », dans lequel elle propose une braderie de vêtements, un ou deux samedis par mois de 9h à 12h.

Les personnes qui souhaitent en bénéficier, doivent présenter une attestation fournie par le CCAS de leur commune et une faible contribution par vêtement sera requise auprès de chaque utilisateur du vestiaire. ▶



Calendrier d'ouverture pour la saison 2018-2019

2018 :

- 10 novembre
- 1^{er} et 15 décembre

2019 :

- 12 janvier
- 2 et 16 février
- 9 et 23 mars
- 6 et 27 avril
- 18 mai
- 15 juin



LES PANIERS SOLIDAIRES

Opération reconduite

Pour la seconde année, la distribution de Paniers Solidaires de l'AMAP de Curis a été reconduite en 2017/2018 et le sera en 2018 /2019.



Le CCAS d'Albigny a remis, un *Panier Légumes* et un *Panier Fruits* à 30 foyers pendant 15 semaines successives.

Des paniers qui sont récupérés à l'AMAP par les membres du CCAS, à tour de rôle et qui dès le lendemain sont remis aux administrés bénéficiaires. ▶

OBJECTIF BAFA

Devenir animateurs de centres de loisirs et de séjours de vacances

Un engagement pour l'éducation, un parcours pour se construire soi-même !



Le BAFA est un brevet à caractère « généraliste ». Une session de formation permet aux candidats la découverte et l'appropriation de notions essentielles pour assurer les fonctions attendues des titulaires du diplôme. Différents sujets sont abordés par des méthodes actives qui privilégient le débat et la réflexion en groupe, la pratique d'activités et la recherche personnelle. Une session d'approfondissement définie à partir d'un domaine d'activité ou d'un public spécifique permet aux

stagiaires de construire leurs projets d'animation.

En cas de difficultés financières, le CCAS d'Albigny peut, après étude de votre dossier, vous aider dans votre projet. ▶

+ D'infos : <https://www.service-public.fr> - rubrique BAFA

COLIS DE FIN D'ANNÉE

Rompre l'isolement

Si vous êtes âgés de + 80 ans et si vous ne pouvez pas participer à la journée des retraités d'Albigny, les membres du CCAS auront le plaisir de vous rendre visite pendant la période des fêtes de fin d'année, afin de vous remettre un colis de gourmandises et partager un temps d'échange convivial. ▶



CCAS

Repas des retraités d'Albigny

Cette année encore, toute l'équipe du CCAS d'Albigny sur Saône organise un repas et un spectacle pour tous les retraités de la commune, le 24 novembre prochain à 12h30.



La Municipalité et le CCAS vous attendent pour partager un délicieux repas préparé par La Potinière de Fontaine sur Saône et assister à un spectacle convivial proposé par le Cabaret l'Escapade.

Attention

Repas et spectacle sur réservation uniquement, à l'accueil de la mairie.

Prix du repas et du spectacle 25€ pour tous.

Venez nombreux ! ▶

FONDATION DE FRANCE

Soutenez les Réveillons de la Solidarité



Pour certaines personnes en situation précaire, la solitude des soirs de fête vient s'ajouter à l'isolement quotidien. C'est pour elles que la Fondation de France a créé les Réveillons de la Solidarité, des fêtes de fin d'année solidaires et participatives qui permettent de tisser des liens dans la durée.

Pour certaines personnes en situation précaire, la solitude des soirs de fête vient s'ajouter à l'isolement quotidien. C'est pour elles que la Fondation de France a créé les Réveillons de la Solidarité, des fêtes de fin d'année solidaires et participatives qui permettent de tisser des liens dans la durée.

Les Réveillons de la Solidarité offrent un moment de partage chaleureux et festif à plus de 20 000 personnes fragilisées, partout en France. Initiés par de petites associations de quartier, ils associent les personnes en difficulté à toutes les étapes du projet. En les mettant au cœur de l'organisation ils leur permettent de retrouver dignité et fierté.

La Fondation de France lance un appel pour soutenir près de 150 fêtes solidaires et participatives partout en France. En faisant un don* :

- en ligne : www.fondationdefrance.org
- par chèque, à l'ordre de Fondation de France - Réveillons de la Solidarité adressé à : Fondation de France - 40 avenue Hoche - 75008 Paris ▶



*Des dons qui donnent droit à une réduction d'impôt de 66% de leur montant.

+ D'infos : www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite

LA MONTÉE DU PÈRE CAMUS

Gustave Francisque Joseph Camus prêtre de 1936 à 1977

Né à Lyon en 1905, fils de Louis Marie Octave Camus et de Marie Joséphine Frédérica Robichon, Gustave Francisque Joseph Camus fut ordonné prêtre en mai 1936. Il fut successivement vicaire à La Pacaudière et à Saint-Martin d'Ainay en 1938 puis curé de Brussieu en 1949, de La Giraudière en 1959 (où il avait construit une église et créé un atelier-école d'apprentissage), enfin curé d'Albigny et aumônier de la Maison Départementale en 1963 où il fut au service des malades, assurant pour eux un ministère parfois lourd.



Dans la commune le Père Camus s'est montré un serviteur discret et efficace pour tous. Il a fait restaurer des immeubles paroissiaux et l'intérieur de l'église avant de réaliser la construction d'un local pour les Scouts. Il était l'ami de tous, croyants ou non, visitant tous les foyers et réconfortant les malades.

Il est décédé en 1977, après 14 ans de sacerdoce à Albigny, alors qu'il rendait visite à un malade de la Maison de Retraite. Il est inhumé dans le cimetière de la commune.

C'est en 1977 que le Conseil municipal décida d'appeler la montée du cimetière : **Montée du Père Camus en sa mémoire**. En 1837, cette montée

s'appelait « *Chemin de la Cabe N° 19* » (La Cabe étant peut-être la maison que l'on voit actuellement dans l'angle formé par la montée du chanoine Roulet et la montée du Père Camus). Long de 235m il commençait au chemin n°5 d'Albigny à Curis et se terminait au chemin des Traverses n°11 (actuel chemin du Tison). En 1859, lorsque le cimetière a quitté le vieux château pour prendre sa place actuelle, des terrains ont été achetés pour élargir « *l'avenue du cimetière* ». Sur le classement établi par le Service Vicinal du Département du Rhône en 1864, on lui attribue le nom de « *Chemin vicinal ordinaire n°8 de la Cabe au cimetière* », prolongé vers 1872 par un petit chemin jusqu'au chemin des Grolles (et un peu au-delà) lorsque ce dernier fut tracé. ▀

*Article extrait de la monographie « Rues, chemins et places d'Albigny » de Robert Perradin, édité par Albiniaca.



RUBRIQUE MÉDICALE

3 MÉDECINS : Groupe médical :

6 Esplanade Daniel Sarrabat

• **Dr Chloé LADOUS :**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi sur rendez-vous : 04 78 91 58 34

• **Dr Catherine**

BERNARD DE VILLENEUVE :

Mardi, mercredi, vendredi, samedi en alternance sur rendez-vous : 04 78 91 70 39

• **Docteur Emmanuel GEROUDET :**

Lundi, mercredi, jeudi, samedi en alternance sur rendez-vous : 04 72 02 70 77

2 ORTHOPHONISTES :

• **Françoise ROCHER**

et **Mélanie COLIN**

6 Esplanade Daniel Sarrabat

Sur rendez-vous : 04.78.98.28.30

1 PODOLOGUE PÉDICURE :

• **Corinne DESPERT**

Pédicure Podologue D.E.

2 place Verdun

04 78 27 03 17

PHARMACIE DES 2 RIVES

13 rue Germain

04 78 91 45 09

lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h30,

le samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Fermée : dimanche (sauf jour de garde)

pharmades2rives@gmail.com

1 SAGE-FEMME :

• **Sandrine LYONS BURSI**

8 Esplanade Daniel Sarrabat

04 78 98 20 64 / 06 78 27 38 81

sur rendez-vous.)

2 INFIRMIERS :

• **Annick SALIGNAT**

et **Vincent MALIAN**

Tél. : 04.78.91.61.07

Soins à domicile

6 Esplanade Daniel Sarrabat

Permanences : lundi au vendredi de 9h15 à 9h45

1 OSTÉOPATHE :

• **Francis NYOCK**

8 Esplanade Daniel Sarrabat

Sur rendez-vous : 09 81 01 72 69

3 MASSEURS-

KINÉSITHÉRAPEUTES :

• **Jérémy DAGUENET**

et **Nadia ZOELLER,**

6 Esplanade Daniel Sarrabat

Sur rendez-vous :

04 78 91 70 49

• **Blandine SALLÉ**

2 chemin du Tremblay

Sur rendez-vous : 06 78 28 14 19

1 PSYCHOLOGUE :

• **Marie-Thérèse BALAIS :**

8 Esplanade Daniel Sarrabat

Sur rendez-vous : 07 68 46 36 32

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

Novembre

Samedi 10 et dimanche 11

Salon Vins et Saveurs judo club, Espace Henri Saint-Pierre.

Dimanche 11

Cérémonie de commémoration au monument aux morts à 10h45.

Jeudi 15

Beaujolais nouveau Jours Heureux, Espace Henri Saint-Pierre.

Samedi 17

Bourse aux jouets PEGASE, Espace Henri Saint-Pierre.

Décembre

Samedi 1

Concert MLA salle du lavoir

Samedi 1

Sur le marché, société de chasse, vente de boudin.

Samedi 8

Fête au village

Samedi 15

Repas KBC salle du lavoir

VOEUX DU MAIRE

**Rendez-vous vendredi
11 janvier à 19h
Espace Henri Saint Pierre.**

ÉTAT CIVIL

Mariages de juillet à septembre 2018

ALDIOLAN Clément Grégoire et **GAZARIAN** Jena
le 7 juillet 2018

GIANGRANDE Antony et **DALL'ACQUA** Emilie
le 21 juillet 2018

ROUSSEL Kévin Paul Hammou et **VALLET**
Mathilde le 11 août 2018

Naissances de juin 2018 à septembre 2018

BENMILOUD Ali Mehdi né le 22 juin 2018

TAÏBI Amira née le 7 juillet 2018

PÏSLARU Gabriel Christian né le 7 juillet 2018

FOURCHES Apolline Mây née le 17 juillet 2018

DECRAND Mai Rose née le 6 août 2018

DECRAND Lou Blanche née le 6 août 2018

GOMES Alessia née le 13 août 2018

FAILLE Melvyn né le 29 août 2018

MERCIER Timothée Joseph Marie né le 21
septembre 2018

Décès

NÉMOZ Paul décédé le 5 juillet 2018

ROUSSELLE née NOËL Émilienne Amélie Marie-
Thérèse décédée le 3 septembre 2018